

# Développer le compostage individuel et le compostage partagé

Actions de prévention

Actions de prévention et gestion de proximité des biodéchets

Région : Occitanie

Mots clés : Biodéchets | Compostage pied d'immeuble | Composteur | Prévention des déchets | Tarification Incitative

Réseau **A3P**



## Collectivité

### C.C. du Pays de Lunel

152 chemin des Merles  
ZAE Luneland  
Cs 90229  
34403 Lunel Cedex

## Partenariat

Les professionnels du territoire

## Date de lancement

Été 2013

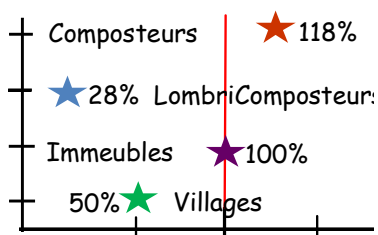
## Objectifs

Cumulés sur les 2 premières années de PLP (soit au 31 décembre 2014) :

Distribution de 1460 composteurs et 150 lombricomposteurs (individuel)

Installation de 4 sites de compostage en pied d'immeuble et 4 sites de compostage en cœur de village (partagé).

## Réalisation des objectifs



## Résumé :

La volonté de forte réduction des déchets de la Communauté de Communes du Pays de Lunel (CCPL) l'a conduit à s'engager dans un **PLP** et à adopter la **TEOM incitative**, provoquant une nouvelle demande des particuliers, entreprises et institutions pour les diverses pratiques de compostage. La CCPL a donc renforcé son action sur le compostage domestique, et développe le compostage partagé et autonome en entreprise, afin d'offrir à tous la possibilité de réduire les déchets résiduels.

## Pourquoi agir ?

La Communauté de Communes du Pays de Lunel regroupe 15 communes et 48 000 habitants, en habitat mixte à dominante urbaine ; elle développe avec succès le compostage individuel depuis 1999. Au premier janvier 2013, 38 % des résidents en habitat pavillonnaire étaient dotés d'un composteur de jardin.

Malgré le maintien d'une communication attractive, la demande de composteur était devenue faible.

Les biodéchets représentant 30 % des ordures ménagères résiduelles, **les actions sur le compostage restent prioritaires** pour aider les habitants à réduire rapidement et facilement leurs déchets, et **réduire leur TEOMI**, afin de :

- Satisfaire les nouvelles demandes de composteurs

Avec la TEOMI, des foyers non spontanément volontaires se trouvent désormais intéressés par le compostage domestique.

- Elargir aux autres types d'habitat avec d'autres solutions

Sur les 20 000 habitations de la CCPL, **plus d'un quart sont des appartements**. Si l'on considère que toutes les maisons n'ont pas de jardin, ce sont donc plus de 13 000 personnes qui ne peuvent composter qu'avec un site partagé (immeubles, cœur de villages) ou un lombricomposteur.

- Répondre aux demandes des professionnels producteurs de biodéchets

Elle émane spontanément de quelques professionnels concernés par la RS et l'obligation de tri des biodéchets.

### Planning

Décision : T0  
Préparation : T0 + 6 mois  
Opérationnel : T0 + 9 mois  
Durée de l'action : en cours

### Coûts

Matériel : 58 500 €  
Communication 2 500 €

### Moyens humains

0,15 animatrice PLP  
1 ETP guide composteur

### Bilan en chiffres mis à jour au 31 décembre 2015

Compostage individuel

- 2096 composteurs distribués
- 47 foyers équipés d'un lombricomposteur (15 en attente)

Compostage partagé

- 4 sites en pied d'immeuble (2 en attente dont 1 réalisé en juin 2016)
- 2 sites en cœur de village (3 en attente tous réalisés en juin 2016)

Compostage en établissement

- 4 campings et 1 résidence de tourisme équipés
- 14 entreprises et établissements publics équipés

### Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/developper-le-compostage-individuel-et-le-compostage-partage>

### Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

[www.ademe.fr/dechets](http://www.ademe.fr/dechets)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)  
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

[www.paysdelunel.fr](http://www.paysdelunel.fr)

### Contacts

CC du pays de Lunel  
E-mail : [m.miscoria@paysdelunel.fr](mailto:m.miscoria@paysdelunel.fr)

ADEME DR Languedoc-Roussillon  
E-mail : [christiane.chartier@ademe.fr](mailto:christiane.chartier@ademe.fr)

## L'action mise en œuvre par la collectivité

### - Sensibilisation, initiation des projets

Un **maître composteur** a été recruté afin de mettre en place une **communication de proximité**.

Les grandes campagnes de communication écrites (affiches, flyers...) ont été remplacées par des **animations** (maître composteur et animateur PLP) en déchèteries, marché, marché aux fleurs, présentant les composteurs, le compostage et le lombricompostage. Cela a permis de toucher un autre public et notamment d'intéresser des personnes habitant en immeuble.

Pour les **villages**, **l'initiative est venue d'une habitante** qui a contacté son maire lequel a sollicité la CCPL. Un deuxième village a suivi et deux autres sont en projet.

Ce sont **les entreprises elles-mêmes** (campings, maisons de retraite, restaurants...) visitées dans le cadre d'une action « établissements éco-exemplaires » qui ont sollicité la CCPL pour mettre en place un composteur en vue de réduire leur redevance spéciale (ou passer sous son seuil).

### - Mise en œuvre :

Le **maître composteur forme et accompagne** les usagers des sites de compostage partagé et en entreprise pendant au moins un cycle complet (1 Visite/semaine le premier mois, 2 visites au 2<sup>ème</sup> mois, 1 au 3<sup>ème</sup> mois, ensuite en fonction des besoins (apport de broyat, évènement climatique particulier), ou visite aléatoire.

Il suit également le compostage domestique avec mise en place d'un nouveau système de suivi : envoi d'un questionnaire en ligne avec passage du maître composteur si nécessaire.

**L'objectif d'améliorer les pratiques et d'éviter les abandons.**

### - Développement :

L'opération se poursuit selon la même organisation. **L'objectif est de faire progresser encore la pratique du compostage domestique et de multiplier les sites de compostage partagé.** Des objectifs vont être définis pour le compostage en établissements, non prévu au départ.

## Le « plus » de l'opération

**Le recrutement du maître composteur** a permis de passer du seul compostage individuel au compostage partagé en immeuble et en entreprise, qui requiert un soutien et un suivi plus important. Il a également permis de mieux répondre à la demande importante de composteurs provoquée par la mise en place de la TEOMI.

## Reproductibilité

L'opération est reproductible sur tous les territoires, particulièrement sur ceux mettant en place la tarification incitative.